



## TOLOCHENAZ

### La commune cherche une identité villageoise

Un projet de transformation au centre du village, par l'acquisition d'immeubles, est à l'étude.

PAGE 5

# RÉGION

**NYON** Les élus attendent des propositions concrètes de la Municipalité.

## Soutien du Conseil à NRTV

MARIE-CHRISTINE FERT  
m-c.fert@lacote.ch

Nouvel épisode dans le feuilleton NRTV. Dans notre édition d'hier, nous évoquions l'interpellation de la socialiste Jessica Jaccoud qui demandait à la Municipalité de prendre position en faveur d'un sauvetage de la chaîne. La semaine dernière, l'association Communyon, qui en a délégué la gestion à Orca Production, évoquait la possibilité d'un écran noir fin mars si les collectivités publiques ne se mobilisaient pas d'ici fin décembre. Jusqu'à présent, la question du financement était assurée par Canal Saturne qui regroupe TRN et la SEIC. Sauf que le télésexeau nyonnais a revu à la baisse son engagement.

Répondant à Jessica Jaccoud, Daniel Rossellat a déclaré que la Municipalité était favorable à la proposition de la socialiste concernant la création d'une société mixte avec des partenaires publics et privés. Et d'ajouter que sur le principe, l'exécutif est prêt à soutenir financièrement la télé pour une période transitoire, dans l'attente de la constitution d'une nouvelle société. «*Le Conseil communal sera associé à ces décisions par le biais d'un préavis*», a bien précisé le syndic.

### Critiques adressées à la Municipalité

Si les partis politiques sont favorables à un soutien financier de la Ville pour sauver une télé reflet de la vie associative et politique de la région, à droite, certains élus critiquent l'attentisme de la Municipalité sur cette question. D'autant, disent-ils, que le rapport Bovay (lire encadré) est daté d'octobre. Preuve de cet immobilisme, selon Jacques Hanhart, la crise actuelle était prévisible depuis longtemps. «*Cela fait quatre ans que Communyon annonce que le robinet du finance-*



Le Conseil a pris acte de l'engagement de la Municipalité. Toutefois, des voix s'élèvent pour dénoncer un soutien tardif. Les employés de la télé nyonnaise restent pour l'heure dans l'expectative. ARCHIVES LA CÔTE

ment va être coupé!», a tempêté l'élu du Parti indépendant nyonnais (PIN). Documenté sur ce dossier, il a rappelé que l'idée d'une société anonyme n'était pas nouvelle, mais que jusqu'à présent, elle n'avait pas abouti. «*Je m'étonne qu'aujourd'hui, on arrive avec une solution. Les gens n'ont pas envie de payer pour une télé. Je souhaite qu'elle continue,*

*mais je ne cache pas mon scepticisme*», a-t-il déclaré.

De son côté, l'UDC a zoomé sur la situation des 4 salariés dont les lettres de licenciement partiraient le 17 décembre si aucune solution n'est proposée. «*Il ne reste plus beaucoup de jours!*», a souligné Christian Udasse.

Rappelant qu'une réunion doit se tenir ce mercredi avec des re-

présentants des communes de Nyon, Gland et du Conseil régional, Daniel Rossellat a assuré que «*NRTV n'est pas au bord de la faillite*», une partie des financements sont garantis, seul le télésexeau de la région nyonnaise a diminué drastiquement sa participation financière. Affichant une certaine confiance, tout en étant lucide sur les contraintes des collectivités publiques, («*Je ne suis pas Merlin!*», a-t-il même lancé), le syndic a expliqué qu'il fallait dans un premier temps établir une feuille de route, avec un business-plan, avant d'aller de l'avant. Insistant aussi, une fois de plus, sur la nécessité d'une nouvelle gouvernance...

### Des comptes vont être demandés

Si la gauche, avec l'interpellation de Jessica Jaccoud, a été plus rapide que la droite sur ce dossier, les représentants de cette dernière affirment être déterminés à demander des comptes à la Municipalité concernant le suivi de ce dossier. «*Nous voulons notamment savoir ce qui va ressortir de cette fameuse réunion de mercredi*», déclare ainsi Roxane Faraut-Linares, présidente du Parti libéral-radical nyonnais. Et elle est loin d'être la seule à vouloir connaître la suite du scénario... ◉

### L'AUDIT PRÉCONISE UN FINANCEMENT PUBLIC À HAUTEUR DE 80 À 90% DU BUDGET

Sans surprise, le rapport Bovay, du nom de l'auteur de l'audit indépendant réalisé à la demande des villes de Gland et Nyon et du Conseil régional indique que NRTV «est arrivée au terme d'un cycle à la fin duquel il est nécessaire de redéfinir un cadre et des objectifs en terme de contenu et de programmes». D'un point de vue financier, il relève que le budget 2014, avec 780 770 francs de charges affiche une perte de 79 474 francs. Pour sauver la chaîne, il est préconisé un financement public à hauteur de 80 à 90% du budget. Il est mentionné un engagement nécessaire des communes et du Conseil régional sur cinq ans pour assurer une subvention annuelle de 600 000 à

700 000 francs. Il faudrait créer une nouvelle entité, une SA ou une Sàrl. Son capital devrait être de 200 000 à 300 000 francs issus de fonds émanant de partenaires publics et privés pour assurer quelques investissements et des liquidités pour la gestion courante. L'audit aborde également la question de la gouvernance. Il faut, détaille le rapport, redéfinir le mandat d'ORCA production en continuant une collaboration sur les magazines avec un cahier des charges bien défini, recruter un responsable éditorial et des collaborateurs pour la partie «actu» et mettre en place un système de commercialisation de la chaîne en partenariat avec une régie publicitaire. ◉

### CONSEIL GÉNÉRAL

#### ALLAMAN

### Vers un apaisement?

Une fois n'est pas coutume, la séance de l'organe délibérant de lundi soir ne ressemblait pas à toutes les précédentes où les tensions entre la Municipalité et certains membres du Conseil général étaient plus que palpables, conduisant parfois à des échanges verbaux peu cordiaux. Un climat qui s'explique en grande partie par le succès de la dernière tentative de conciliation conduite par Andrea Arn, préfète du district de Morges, et Albert Banderet, préfet honoraire. La séance de «bons offices» du 10 novembre – dont le procès-verbal a été lu lundi soir – a mis un point final à un des principaux différends qui opposent les deux parties.

L'exécutif y fait amende honorable. «*La Municipalité reconnaît le dépassement de crédit accordé par le Conseil général pour la rénovation lourde de la Petite Ecole et reconnaît avoir omis d'informer le Conseil de cette dépense par voie de préavis, de manière à régulariser cette sortie d'argent et le regrette*». Il y est stipulé que «*la commission de gestion a fait correctement son travail et signalé, à juste titre, au Conseil, ce dépassement*». Par contre, les comptes 2013 ayant été approuvés avec les explications nécessaires de l'exécutif, les deux parties ont

accepté de mettre définitivement fin au différend qui les opposait et de clore une fois pour toutes le débat à ce sujet.

#### Intervention malvenue

Cet épisode avait occasionné un échange de courriers entre la commission de gestion (Cogest) et Andrea Arn, la Cogest demandant à la préfecture de prendre position sur la gestion municipale des comptes 2013. Ce qu'Andrea Arn a fait par le biais d'un courrier dans lequel elle évoquait en effet «une violation du règlement sur la comptabilité des communes.»

La sérénité et le calme retrouvés ont été entachés par l'intervention d'une conseillère, récemment assermentée, qui a souhaité livrer ses impressions. Même si son objectif était d'exhorter les uns et les autres à collaborer pour le bien de la commune, elle n'a pas cherché à dissimuler son soutien à la Municipalité, agissant de la même façon qu'elle avait critiquée un peu plus tôt, soit «*cherchant et trouvant la petite bête*» chez l'adversaire. «*Votre réquisitoire n'est pas pertinent, vous remettez de l'huile sur le feu alors que, pour une fois, la séance s'était bien déroulée*», a relevé Michel Cornaz, ancien municipal. ◉ JOL

#### ALLAMAN

### Daniel Lude a levé le camp

Daniel Lude, qui avait installé une brocante dans l'ancienne usine désaffectée à la sortie de la localité, avait jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre pour débarrasser toute sa caverne d'Ali Baba, l'actuel propriétaire, la société Promisa SA souhaitant y réaliser une résidence pour seniors et un bâtiment administratif. Aux premiers jours de décembre, d'aucuns craignaient que le Nyonnais ne s'exécute pas. «*J'ai reçu un téléphone de la part du propriétaire du bâtiment vendredi dernier. Cette fois-ci Lude est loin, les clés ont été remises. Même si vous voyez du matériel, pas d'inquiétude, il sera liquidé par le propriétaire à ses frais*», a informé le municipal Christian Dubey. ◉

### Fêtes de fin d'année naturelles

La commune a opté pour des décorations de Noël élaborées uniquement à partir d'éléments naturels, sans aucune illumination électrique. ◉ JOL

**NYON** Faute de pouvoir compter sur une majorité, un élu a renoncé à réclamer une baisse des dépenses de ce dicastère.

## Budget 2015: cette fois-ci la culture n'a pas eu d'amendement

Le Conseil communal a voté avec 71 oui, 12 non et 4 abstentions le budget 2015. Fort de 183 millions de revenus, une fois déduites les dépenses potentielles, il affiche un excédent de charges de 6,8 millions. Soit un déficit plus élevé que celui de l'an passé qui se montait à 5,3 millions.

A priori, cette situation ne semble pas trop perturber la majorité de l'assemblée habituée ces dernières années à des recettes fiscales exceptionnelles qui permettent en fine de terminer l'exercice avec des comptes beaucoup moins catastrophiques. Mais comme l'a souligné dans son rapport le socialiste Yvan Cornu, président de la commission des

finances, la conjoncture économique risque de ne pas être toujours aussi favorable: «*Par définition, les fameuses recettes extraordinaires et imprévisibles auxquelles le Conseil communal s'est tout de même habitué, ne sont pas garanties, sinon elles figurent déjà au budget!*»

### Un nouveau prix qui ne fait pas l'unanimité

En tout cas, s'il en est un qui a scrupuleusement étudié les lignes budgétaires, c'est Pierre Girard, du Parti indépendant nyonnais (PIN). Et comme par le passé, la rubrique culturelle a attiré son attention. Pour rappel, compte tenu d'un déficit prévu au budget 2013 de 7 millions de



Pierre Girard n'a pas mâché ses mots. ARCHIVES LA CÔTE

francs, la majorité des élus avait accepté en décembre 2012 un amendement du PIN réduisant le montant destiné à l'achat d'œuvres d'art de 90 000 francs à 15 000 francs. Pierre Girard n'a pas caché qu'il avait envisagé de déposer un nouvel amendement pour diminuer de 70 000 francs le budget de la culture. L'élu dénonce le souhait de la Municipalité de créer un prix annuel pour encourager des projets d'art intégré dans l'espace urbain. «*Je renonce car je n'arriverai pas à dégarer une majorité. Je n'aurai de toutes les manières aucun soutien de la part de la gauche pour qui la culture est sacrée! Et même avec une droite majoritaire au sein du législatif, il y a dans ses rangs quel-*

ques élites trop impliquées dans la culture pour me soutenir». Un commentaire qui a suscité quelques huées... à droite. En tout cas, si l'élu du PIN avait tenté le coup, il aurait eu le soutien des Verts libéraux, comme l'a déclaré le président de ce groupe Laurent Miéville. Pour lui, le budget présenté par la Municipalité n'est guère favorable à ce type d'initiative.

### Un pourcentage explicite

Si l'exécutif n'a pas souhaité répondre aux critiques de l'élu du PIN, en revanche le Vert Pierre Wahlen a élargi le champ de vision de l'assemblée. «*Franchement, est-ce bien raisonnable de vouloir diminuer cette ligne budg-*

*taire? La somme de 70 000 francs ne représente que 0,036% d'économies!*», a-t-il observé.

Après la culture, le sport. Le Conseil communal a échappé à un autre amendement. Apparenté écologiste, Pierre-Alain Dupuis est également président de l'Association des sociétés sportives nyonnaises. Il a rappelé qu'à ce titre, il s'était engagé auprès de ses adhérents à déposer un amendement pour réclamer davantage de subventions pour les clubs. Mais, dans ce cadre, celles-ci auraient été plafonnées à 50 000 francs, a-t-il expliqué, somme qu'il juge insuffisante. Du coup, lui aussi a renoncé. Mais le journaliste sportif assure vouloir revenir à la charge en 2015. ◉ MCF